

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 août 2016 à 19h00

LE QUORUM CONSTATE

Le PV de la séance du 27 juin 2016 ne donne lieu à aucune remarque, il est approuvé à l'unanimité des membres présents.

I – AIDE D'URGENCE A L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES « LES GRIBOUILLES »

Cette association est en grande difficulté financière due notamment à des subventions non reçues de la CAF et du Département, mais aussi d'un manque d'effectif constaté et prévisible, aux vues des effectifs de rentrée 2016 (67 élèves)

La volonté de la municipalité est de maintenir le service de la garderie en période scolaire.

Afin de palier à ces difficultés le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'accorder une subvention exceptionnelle de 1500 € à verser immédiatement ;
- Charge la commission scolaire d'observer le fonctionnement de cette association et d'en faire le bilan en décembre 2016 ;

II – DECISIONS MODIFICATIVES N°2

Afin de verser la subvention exceptionnelle à l'association des parents d'élèves « Les Gribouilles », le conseil municipal approuve la décision modificative n°2 :

- Au compte 6574 : + 1500 €
- Au compte 002 - 1500 €

III – QUESTIONS DIVERSES

- 1) **Lancement de la souscription internet de la fondation du patrimoine** : déjà 600€ de versés. Le lancement officiel prévu avec les acteurs concernés, début septembre est reporté.
- 2) **Question de Didier Gilles sur la sécurité dans le village** : une étude de surveillance vidéo est en cours

PLUS RIEN A L'ORDRE DU JOUR LA SEANCE EST LEVEE A 19h40

